

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

Distr. RESTREINTE  
AR/61  
13 octobre 1951  
FRANCAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

Lettre en date du 13 octobre 1951  
adressée au Président de la Commission de conciliation  
par le représentant de la Jordanie

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° AR/58 en date du 6 octobre 1951 et de ses deux annexes. Ma délégation constate avec plaisir que la déclaration commune présentée à votre Commission par les délégations arabes au sujet des intentions pacifiques de leurs Gouvernements a été jugée appropriée aux fins envisagées. Je suis heureux de voir que cette étape préliminaire a été menée à bien d'une façon qui a donné satisfaction à votre Commission et ma délégation est particulièrement heureuse de noter que la Commission est maintenant prête à poursuivre l'examen de ses propositions avec les délégations.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

(signé) Fawzi Mulki  
Délégué de la Jordanie

-----